



J. Blouin
281

Plan de Masse
 Section B 279, 281

Réseaux EU,
 Télécom,
 Energie, AEP

PCMI 2

NOTA : les présents plans ne peuvent en aucun cas servir pour la construction. Les travaux ne peuvent être entrepris sans avis préalable et sans plans d'exécution de bureaux d'études géotechniques, structures et fluides. Les cotations, retombées, soffites, faux plafonds, canalisations et autres équipements figurants sur ce plan, ne sont pas contractuels. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif ou sont susceptibles d'être modifiés en fonction des nécessités techniques de la réalisation.

Demande de Permis de Construire	Maître d'ouvrage :	Mme VIEILLARD Gaëlle et M.CHEVALIER Anthony
	Construction d'une Habitation à :	Les Aydons 48800 PIED DE BORNE

Ech :	1/250 ème	
Date :	13/11/2017	PC
Thermique		RT2012